

RAPPORT ANNUEL 2020
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY



Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
Édifice Andrée P. Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
ConseilQuartier.Pointe-de-Sainte-Foy@ville.quebec.qc.ca

28 AVRIL 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	4
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	4
2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	4
2.3. Membres	5
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
3.1. Assemblées	6
3.2. Communications publiques.....	6
4. LES DOSSIERS EN 2020.....	7
4.1. Demandes d'opinion	7
4.2. Réseau structurant de transport en commun.....	7
4.3. Parcs et boisés	8
4.4. Matières résiduelles, compostage et agriculture urbaine	9
4.5. Transports actifs et sécurité routière.....	9
4.6. Vie communautaire	10
4.7. Mémoires déposés lors de consultations de la Ville de Québec	11
5. ÉTATS FINANCIERS.....	12
5.1. Bilan au 31 décembre 2020	12
5.2. État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2020	13

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à vous, résidentes et résidents de la Pointe-de-Sainte-Foy,

L'année 2020 a été celle de tous les bouleversements et votre Conseil de quartier n'y a pas échappé. La pandémie a forcé l'arrêt des activités du Conseil entre mars et mai, avec par la suite une reprise graduelle en mode virtuel.

Les membres du conseil d'administration, de par leur engagement, leur agilité et leur ouverture à embrasser de nouvelles façons de faire, ont malgré tout abattu une somme de travail assez impressionnante, comme vous le constaterez en parcourant le présent rapport annuel.

Demandes d'opinion, contributions sous différentes formes à plusieurs consultations publiques initiées par la Ville de Québec et participation aux travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le projet de tramway à Québec ont notamment été au menu cette année.

Chers collègues bénévoles, soyez-en remerciés, tout comme M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec, pour son soutien et son professionnalisme.

Permettez-moi au passage de rendre hommage à M^{me} Francine Lafrenière, notre secrétaire de soutien durant de nombreuses années, qui s'est éteinte en 2020. Elle a contribué au dynamisme de la participation citoyenne dans le quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy et nous manquera beaucoup.

Je tiens à souligner que votre Conseil de quartier, en tant qu'interlocuteur privilégié auprès de la Ville, a besoin de vous. Pour être à l'écoute de vos préoccupations et pour contribuer au mieux à améliorer la qualité de vie dans notre quartier, le Conseil de quartier a besoin d'entendre votre voix.

Vous vous intéressez à ce qui touche à la vie communautaire, à l'aménagement du territoire ou à la sécurité publique dans votre quartier? Venez partager vos préoccupations et votre point de vue en participant à nos assemblées mensuelles, en devenant administratrice ou administrateur, ou en suivant notre page Facebook (<https://www.facebook.com/groups/CQPSE>).

Au plaisir d'échanger avec vous au sein de *votre* conseil de quartier!

Marie-Eve Normandeau, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyen.ne.s du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyen.ne.es avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales, met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en regard de l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

Le conseil de quartier a été constitué à la demande de la population en février 2007. Les limites du territoire du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy sont illustrées par la carte ci-dessous :



2.3. Membres

Un conseil de quartier est composé de onze membres : quatre femmes et quatre hommes élus par la population du quartier, auxquels peuvent s'ajouter trois membres cooptés. Les administrateur.trice.s doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électorales. Au cours de 2020, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy		
Fonction	Janvier à octobre	Octobre à décembre
Présidente ou président	Simon Mathias Poulin • Janvier et février Marie-Eve Normandeau • À partir de février	Marie-Eve Normandeau
Vice-présidente	Johanne Elsener	Johanne Elsener
Secrétaire	Sophie L'Archevêque	Sophie L'Archevêque
Trésorière ou trésorier	Marie-Eve Normandeau • Janvier et février Simon Mathias Poulin • De février à octobre	Andréa Giguère
Administrateur	Marc Hébert	Martin Noël
Administratrice cooptée	—	Louise Fantini
Administrateur coopté	Carl Maltais • Janvier et février	—
Administrateur coopté	Aaron Paul Delamerci Nsang • Janvier et février	—
Administrateur coopté	Louis-Charles Boutin • Janvier à octobre	—
Administrateur coopté	Martin Noël • Février à octobre	—
Administrateur coopté	Neculai Mihai • février à octobre	—
Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy*	Anne Corriveau	Anne Corriveau
Équipe de soutien		
Conseiller en consultations publiques	Dave Gagnon-Pelletier	
Secrétaire de soutien	Francine Lafrenière Kathleen Breault	

* Aucune présence en 2020

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2020, le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu cinq rencontres (l'assemblée générale annuelle et quatre assemblées ordinaires). Les deux premières assemblées ont eu lieu au Collège des Compagnons. Entre mars et mai, les activités du conseil de quartier ont été interrompues par la Ville de Québec, en raison de la pandémie, pour reprendre en juin de manière virtuelle. L'assemblée générale annuelle, qui a lieu habituellement en avril, a exceptionnellement été tenue en octobre.

Assemblées 2020 du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
22 janvier	1 ^{ère} assemblée régulière
26 février	2 ^e assemblée régulière
17 juin	3 ^e assemblée régulière (en ligne à huis clos) <ul style="list-style-type: none">• Demande d'opinion
14 septembre	4 ^e assemblée régulière (en ligne à huis clos) <ul style="list-style-type: none">• Demande d'opinion
28 octobre	Assemblée générale annuelle (en ligne)
25 novembre	5 ^e assemblée régulière (en ligne)

Une fois adoptés, les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site de la Ville de Québec, dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/pointesaintefoy/index.aspx

3.2. Communications publiques

En raison des restrictions concernant les rassemblements, les citoyen.ne.s n'ont eu la possibilité de participer, en présentiel, qu'à deux des six assemblées tenues en 2020. Les assemblées de juin et septembre ont été effectuées à huis clos et celles d'octobre et novembre, en ligne, avec une très faible participation citoyenne.

Par ailleurs, en plus de consulter les procès-verbaux disponibles sur le site de la Ville, le Conseil a partagé une quinzaine de publications sur son groupe Facebook. Ce groupe, créé en 2014, se trouve à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/groups/CQPSF>

4. LES DOSSIERS EN 2020

En raison de l'arrêt des travaux du Conseil de quartier au printemps et du ralentissement des activités de consultation menées par la Ville de Québec au cours de la même période, le conseil a pris peu de résolutions en 2020, assurant en priorité :

- une réponse aux demandes d'opinion sur des modifications au règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme;
- les suivis des dossiers en cours à la fin de l'année 2019;
- une représentation dans le cadre de consultations initiées par la Ville de Québec et le Bureau d'audience publique en environnement (BAPE).

4.1. Demandes d'opinion

Le Conseil de quartier a participé à deux reprises à des demandes d'opinion de la Ville de Québec.

Projet de modification R.C.A.3V.Q. 271 (rue du Campanile)

Cette demande de modification visait à élargir les usages permis au rez-de-chaussée des commerces de la rue du Campanile, de manière à autoriser l'agrandissement de la clinique de physiothérapie Physio Interactive. Lors de sa séance de juin, le conseil de quartier a recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter la modification et a également proposé de suggérer au demandeur l'aménagement d'une vitrine animée (vidéo ou au visuel dynamique).

Projet de modification R.C.A.3V.Q. 283 (plusieurs zones du quartier)

Cette demande de consultation s'est tenue en septembre et visait huit zones du quartier. Elle s'inscrivait dans la révision du zonage de l'ensemble du territoire de l'arrondissement qui avait pour objectifs :

- d'assurer une meilleure intégration des nouvelles constructions dans un milieu bâti en révisant les normes d'implantation;
- de favoriser une densification cohérente et harmonieuse avec le voisinage en tenant compte du tissu urbain existant.

Le Conseil de quartier a recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter la modification.

4.2. Réseau structurant de transport en commun

Depuis l'annonce du projet en mars 2018, le conseil de quartier s'est positionné à plusieurs reprises en faveur du projet, tout en relayant à différentes instances des préoccupations, notamment :

- le manque d'information et de consultation sur le projet (en 2018 et 2019);
- le choix du tracé dans le quartier qui ne dessert pas Revenu Québec (Marly);
- les impacts négatifs possibles du projet sur la santé et la qualité de vie des citoyens du quartier à proximité du tracé du tramway (corridor d'énergie);

- l'augmentation possible du trafic automobile découlant du prolongement prévu de la rue Mendel, lequel vise à connecter le secteur Chaudière (Cap-Rouge) à la Pointe de Sainte-Foy, et les impacts négatifs afférents sur la santé et la sécurité des citoyens à proximité.

Voici les actions du Conseil de quartier en 2020 dans ce dossier :

- Le Conseil de quartier a été invité à une rencontre avec le maire de Québec, le 24 février. Trois administrateurs y ont participé. Les échanges ont porté sur l'aménagement du tracé dans le corridor d'énergie, les mesures de mitigation prévues concernant le niveau de bruit et le prolongement des voies automobiles de la rue Mendel.
- Après l'annonce officielle en juin 2019 de la mise sur pied du comité de bon voisinage, secteur ouest, le Conseil de quartier avait signifié sa volonté à y être représenté. Au cours de l'année 2020, le Conseil a fait de multiples relances auprès du Bureau de projet du Réseau structurant de transport en commun pour savoir quand les comités de bon voisinage débuteraient leurs travaux. Ces comités n'étaient toujours pas actifs en décembre 2020.
- À l'été 2020, le conseil a déposé un mémoire auprès du BAPE dans le cadre de ses travaux sur le projet d'un tramway à Québec et l'a présenté en audience. Le rapport du BAPE rendu public en novembre fait écho à plusieurs préoccupations relevées dans le mémoire ou lors de la présentation en audience.

4.3. Parcs et boisés

Le Conseil de quartier a poursuivi des démarches débutées en 2019 concernant le parc de la Plage-Jacques-Cartier et le boisé des Compagnons-de-Cartier.

Parc de la Plage-Jacques-Cartier

- Une résolution adoptée en 2019 demandait à la Ville de Québec de procéder à l'entretien hivernal du chemin du Pavillon, de manière à rendre le parc accessible aux résidents à partir de Sainte-Foy (CQPSF-19-CA-44). Le Conseil de quartier a été informé en janvier qu'aucune suite ne pouvait être donnée à cette demande, pour des considérations de sécurité.
- En raison des impératifs de la distanciation physique, le Conseil de quartier a constaté que les piétons et les cyclistes ont pris plus d'espace sur le chemin du Pavillon depuis son ouverture au printemps. Une résolution a été adoptée en septembre (CQPSF-20-CA-24) pour suggérer à la Ville d'améliorer l'affichage sur le chemin du Pavillon pour que les automobilistes soient avisés que la route est partagée avec d'autres usagers.

Boisé des Compagnons-de-Cartier

- Des résidents du quartier ayant signifié au Conseil de quartier à plusieurs reprises qu'il serait souhaitable que le sentier du boisé soit accessible pour la marche et non uniquement pour le ski de fond en hiver, le Conseil de quartier a adopté une résolution en ce sens en 2019 (CQPSF-19-CA-50).

- Après avoir indiqué au Conseil de quartier en janvier qu'elle n'avait aucune juridiction sur cet espace, la Ville de Québec s'est ravisée, après avoir été informée en février par le Conseil de l'existence d'une entente notariée de 2005 entre la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec. Cette entente stipule que l'entretien des sentiers hivernaux du boisé est de la responsabilité de la Ville de Québec. En décembre 2020, la révision de l'entente pour y inclure l'aménagement d'un usage piétonnier hivernal était imminente.

4.4. Matières résiduelles, compostage et agriculture urbaine

Le Conseil de quartier a comme priorité d'appuyer des initiatives visant à réduire l'empreinte écologique des résidents du quartier. À cet égard, il a pris les initiatives suivantes en 2020 :

- L'adoption en janvier d'une résolution d'appui au Mouvement pour une ville zéro déchet, demandant à la Ville de Québec un plan de mise en œuvre de la gestion des matières résiduelles qui tende vers le « zéro déchet » (CQPSF-20-CA-03).
- La promotion du compostage communautaire, le démarchage auprès de l'organisme Craque-Bitume pour créer un site dans le quartier, ainsi que le suivi du renouvellement du programme de soutien de la Ville de Québec à cet égard. En raison de la pandémie, la Ville n'a pas renouvelé ce programme en 2020.
- La participation en début d'année à la séance de travail des représentants des conseils de quartier concernant le Plan d'action en agriculture urbaine de la Ville de Québec.

4.5. Transports actifs et sécurité routière

Il s'agit de sujet d'intérêt pour le Conseil de quartier. Toutefois, en raison de la pandémie, plusieurs projets du Conseil de quartier en lien avec les transports actifs et la sécurité routière n'ont pu être menés à terme.

Conférence d'Accès Transports Viables

- Lors de la séance de janvier, M. Étienne Grandmont, directeur général d'Accès Transports viables (ATV), a présenté une conférence. Les sujets suivants ont été abordés : le portrait des modes de transports utilisés par les résidents du quartier, l'avis d'ATV sur le prolongement de la rue Mendel et le tracé du réseau de transport structurant dans le quartier, ainsi que les enjeux de sécurité des modes de transport actifs dans le quartier.

Table concertation vélo

- En février, le conseil a appuyé une résolution émanant de la Table de concertation vélo demandant l'intégration de voies cyclables aux chemins des écoliers (CQPSF-20-CA-12). L'appui à cette résolution est en phase avec les préoccupations à l'échelle du quartier, puisque les pistes cyclables du chemin

des Quatre-Bourgeois et du boulevard Pie-XII ne se rendent pas au Collège des Compagnons.

Autobus pédestres Trotibus

- En préparation de l'assemblée générale annuelle 2019, qui devait initialement avoir lieu en avril 2020, le Conseil de quartier avait sollicité la Société canadienne du cancer (SCC) pour qu'elle offre une conférence sur le sujet du Trotibus. La SCC offre un soutien aux écoles primaires qui souhaitent implanter des circuits d'autobus pédestre.
- Des contacts avec la direction d'écoles primaires du quartier avait été initiés pour connaître leur intérêt à participer au projet et la réponse s'était avérée favorable. Toutefois, l'arrêt des activités du Conseil de quartier et la fermeture des écoles au printemps, ainsi que les contraintes liées à la distanciation physique en pandémie qui ont prévalu par la suite ont entraîné la mise sur pause du projet.

Stratégie de la sécurité routière

- La Ville de Québec a adopté à l'automne 2020 sa Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Basée sur le principe de la « Vision zéro », selon lequel aucun décès ou blessé grave n'est acceptable, la stratégie repose sur trois piliers : ralentir, être courtois et sécuriser les trajets scolaires et les routes.
- Pour inciter les résidents à ralentir et à être courtois, la Ville a sollicité la collaboration des conseils de quartier, des établissements scolaires et des comités de parents des écoles primaires. Pour ce faire, un programme de soutien à la mobilisation a notamment été créé, offrant la possibilité aux organismes admissibles de soumettre des projets, seuls ou en collaboration avec d'autres. Les projets peuvent être annuels ou pluriannuels et peuvent bénéficier d'une subvention annuelle de 3 000 \$ par organisme associé au projet.
- La séance d'information destinée aux conseils de quartier pour donner les détails du programme a eu lieu le 29 septembre. Comme l'échéance pour soumettre un projet était court (30 novembre) et que les possibilités de maillage avec les organisations du milieu scolaire étaient réduites, puisque ces derniers œuvraient en priorité à gérer les impacts de la pandémie, les membres du Conseil de quartier ont préféré reporter le projet à 2021 afin d'être mieux préparés. Le prochain appel à projets devrait avoir lieu à l'automne 2021.

4.6. Vie communautaire

Consultation sur la Vision du développement culturel 2025

- Le Conseil de quartier a participé à la consultation menée en février dans le cadre de l'élaboration du second plan d'action de la Vision du développement culturel 2025 de la Ville de Québec. Le conseil a soulevé comme principal enjeu pour le quartier l'accès à la culture pour les personnes âgées.

Projet de fête de quartier

- En janvier et février, le Conseil de quartier souhaitait organiser une fête de quartier, en collaboration avec les Loisirs Saint-Benoît. Tout comme pour plusieurs projets en lien avec le transport actif et la sécurité routière, le projet de fête de quartier a été reporté à 2021.

4.7. Mémoires déposés lors de consultations de la Ville de Québec

Le Conseil de quartier a déposé quatre mémoires dans le cadre des consultations suivantes, initiées par la Ville de Québec :

- Stratégie de sécurité routière 2020-2024 (janvier);
- Modification du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (juin);
- Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière (juin);
- Politique de participation publique (octobre).

En complément aux mémoires déposés, des membres du Conseil de quartier ont participé activement aux séances de consultation liées à la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 (en 2019) et à la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière (en juillet 2020).

5. ÉTATS FINANCIERS

En 2020, 885,63 \$ ont été nécessaires afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier et l'encaisse était de 816,01 \$ au 31 décembre 2020.

5.1. Bilan au 31 décembre 2020

Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Actif		
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse	816,01 \$	555,78 \$
Compte à recevoir	944,00 \$	885,00 \$
Total de l'actif	1 760,01 \$	1 440,78 \$
Passif		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes à payer	116,00 \$	0,00 \$
Total du passif	116,00 \$	0,00 \$
Actif net	1 644,01 \$	1 440,78 \$

5.2. État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	885,00 \$	700,00 \$
Ristourne	0,63 \$	
Total des produits	885,63 \$	700,00 \$
Charges		
Secrétariat	620,00 \$	860,00 \$
Immatriculation (Registraire des entreprises)	36,00 \$	35,00 \$
Réunions de travail	0,00 \$	63,15 \$
Réalisation du plan d'action	250,00 \$	150,00 \$
Publicité et promotion	0,00 \$	109,23 \$
Intérêts et frais bancaires	41,30 \$	35,40 \$
Total des charges	947,30 \$	1 252,78 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	(61,67 \$)	(552,78 \$)